

## HISTOIRE D'UNE ENFANT CACHÉE

Témoignage de RACHEL GEBROWICZ-BERTHET

En juillet 1942, j'ai un an et demi et ma sœur Suzanne douze. Nous habitons à Paris avec nos parents, Esther et Abraham Goldsztajn, Juifs émigrés de Pologne en 1923. La police française est déjà venue à notre domicile pour arrêter ma sœur et mon père, qui absent a échappé à cette arrestation. Ma mère et moi ne figurions pas sur les listes ce jour-là. Les policiers emmènent donc ma sœur au commissariat. Ma mère, à force de cris et de pleurs réussit à attendrir un policier qui laisse finalement Suzanne s'échapper.

À la suite de cet incident, en juillet 1942, nos parents décident de nous envoyer en zone libre à Limoges (Haute-Vienne), où une sœur de ma mère était déjà réfugiée avec sa famille. Ils réunissent leurs économies et confient leurs enfants et l'argent à une «passeuse». Le voyage est périlleux et Suzanne restera traumatisée jusqu'à son décès il y a près de treize ans par la séparation et ce voyage. À notre arrivée, notre tante nous confie à l'OSE (Organisation de Secours à l'Enfance), association créée par des résistants juifs et chargée de cacher les enfants. L'OSE nous installe à la «pouponnière» de Limoges qu'elle gère. En novembre 1942, Limoges se retrouve en zone occupée, et il faut éparpiller les enfants.

André Berthet et son épouse Yvonne Naudon, nés respectivement en 1896 et 1901, habitent Châtillon-sur-Indre où André est cordonnier bottier (photo 1). André avait un neveu, seul enfant de la famille Berthet, André Foussier, étudiant en pharmacie à Tours. André Foussier était très proche de son oncle dont il partageait les idées politiques et chez qui il venait souvent. Ce neveu, responsable des étudiants communistes de Tours, éditait et diffusait avec un groupe d'étudiants un journal clandestin, *La Lanterne*<sup>1</sup>, appelant à la Résistance. Il est arrêté et fusillé au camp du Ruchard<sup>2</sup> le 16 mai 1942. À la suite de ce drame, ses parents se suicident en août 1942, ce qui fait grand bruit à Tours.

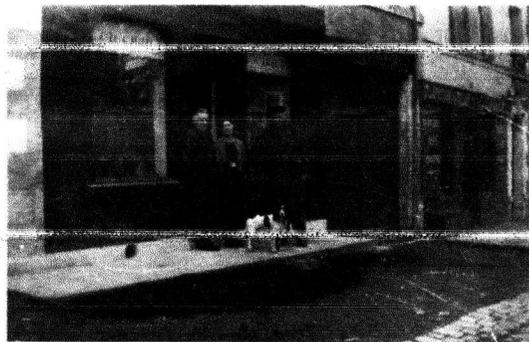
André Berthet, très proche de sa sœur, et Yvonne sont anéantis par ces deuils, et révoltés. Avec leur esprit résistant, ils veulent «faire quelque chose». Un de leurs amis, Félix Nopple, résistant juif réfugié à Châtillon avec sa famille et une petite fille juive qu'ils ont recueillie leur propose alors : «Voulez-vous cacher un enfant juif?» Yvonne et André acceptent tout de suite et Félix les met en relation avec l'OSE. C'est ainsi que j'ai trouvé la famille qui va me protéger et m'aimer (photo 2). L'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants et de Protection de la Santé des Populations Juives), pour que ma sœur et moi restions proches, cherche à proximité une famille d'accueil rémunérée pour recevoir ma sœur.

Nous arrivons à Châtillon le 22 décembre 1942. Notre état civil a été modifié et mon prénom Rachel est devenu Marcelle. Il a été expliqué à ma sœur qu'elle ne devait jamais dire d'où elle venait (photo 3). Je ne parle pas, je suis faible et craintive. Yvonne et André m'entourent tout de suite d'amour et de soins, et au bout de quelques jours, je les appelle Papa et Maman. Pourtant ils m'ont toujours expliqué qu'ils ne sont pas mes parents et que j'ai une «vraie mère». Suzanne vient me voir régulièrement et nos liens n'ont jamais



Rachel au colloque (photo G. Métais).

Photo 1 : la boutique des parents adoptifs en 1942 (fonds Gebrowicz-Berthet).



1701  
Yvonne  
André  
Berthet  
en 1942  
devant la  
boutique



Photo 2 : avec mes parents adoptifs en 1943 (fonds Gebrowicz-Berthet).

1943  
Yvonne  
Berthet  
et d

1. Voir revue *Résistances en Touraine et région Centre*, n° 5, 2010.  
2. Voir revue *Résistances en Touraine et région Centre*, n° 6, 2011.

Yvet A Berthet  
me sœur Suzanne  
DS

No n'oubliez  
et de parler  
Yvonne



Photo 3 : mes parents adoptifs, ma sœur et moi (fonds Gebrowicz-Berthet).



Photo 4 : avec mes parents adoptifs (fonds Gebrowicz-Berthet).

Toutes les photos de ce texte ont été offertes par Rachel Gebrowicz-Berthet.

Photo 5 : le clan Foussier en 2010 (fonds Gebrowicz-Berthet).



été rompus. J'ai été aussi adoptée par toute la famille d'Yvonne qui habitait Châtillon. Je m'épanouis, vis des années heureuses et insouciantes (photo 4), vais à l'école maternelle et ai de nombreux petits camarades.

À la fin de la guerre, ma mère vient pour nous reprendre. Ma sœur veut tout de suite repartir avec elle, mais moi, je pleure, hurle et la rejette. Elle est seule et désemparée et en situation précaire : mon père a été déporté à Auschwitz et y est mort en mars 1943, ce qu'elle ne sait pas encore, et son appartement a été pris et vidé. Yvonne et André ont pitié d'elle et lui proposent de me garder encore un peu pour qu'elle puisse s'organiser et de revenir aussi souvent qu'elle le pourra pour refaire connaissance avec moi. Yvonne et André viennent même à Paris pour que je m'habitue. Mais si je suis toujours heureuse de revoir ma sœur, je ne veux toujours pas voir cette dame qui a un accent étranger et qui reste pour moi une étrangère.

Et les années passent... Des liens d'amitié se nouent entre les familles, mais je veux toujours rester à Châtillon. Vers onze ans, j'accepte quand même de passer quelques vacances avec ma mère et ma sœur, qui est alors mariée, dont les enfants viennent aussi en vacances à Châtillon.

En 1955, à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>, je dois aller en internat pour continuer ma scolarité. Yvonne et André me suggèrent de venir à Paris plutôt qu'en internat, et de passer chaque période de vacances à Châtillon, ce que je finis par accepter.

Les liens entre les deux familles restent toujours aussi étroits. Et malgré ses convictions de libre-penseur, André accepte de m'accompagner à la synagogue pour mon mariage avec Henri en 1962, comme l'aurait fait un père. Ils l'ont tout de suite aimé, lui qui a été également un enfant caché dans des conditions difficiles et qui n'a pas eu ma chance. En 1973, Yvonne et André m'adoptent légalement, ce qui est possible sans que les liens familiaux avec ma famille d'origine soient rompus.

Mes parents adoptifs ont toujours refusé de leur vivant toute reconnaissance officielle pour leur action de «sauvetage». Mon père m'a dit un jour que sa récompense avait été d'élever une fille qu'il n'aurait jamais eue et quelques mois avant son décès, il m'a avoué un regret : pourquoi n'avoir pas aussi recueilli Suzanne? Il la savait à l'abri, dans une famille qui la traitait bien, et s'en voulait de ne pas avoir ressenti, à l'époque, son désarroi. Il m'a souvent dit qu'au début, son rêve était de retrouver mon père, la guerre finie, et de lui dire : «*Je te rends ta fille, nous avons fait du mieux que nous pouvions*».

André et Yvonne Berthet entretenaient d'excellentes relations avec les familles juives réfugiées à Châtillon et ont aidé certaines d'entre elles. Grâce à leur témoignage, j'ai passé outre leur volonté, poussée par mes filles qui voulaient que l'histoire de leurs grands-parents adoptifs, qu'elles ont beaucoup aimés, soit connue : aidés de Monsieur Hetroy, maire de Châtillon

et de Monsieur Guguenheim, délégué de Yad Vashem à Tours, nous avons organisé le 24 octobre 2010 à Châtillon une très belle cérémonie lors de laquelle Yvonne et André ont été reconnus, à titre posthume. «JUSTES PARMI LES NATIONS», en présence du délégué d'Israël, de nombreuses personnalités, de ma famille, de mes neveux et nièces, de la famille de ma mère adoptive, de tous mes amis d'enfance, de familles cachées à Châtillon, de nombreux Châtillonnais et de quelques personnes qui s'intéressent à la vie d'André Foussier dans le souvenir duquel j'ai été élevée (photo 5). Seule manquait ma mère, Esther Goldsztajn, trop âgée (elle a 105 ans) de qui je me suis rapprochée avec les années. Je lui suis reconnaissante d'avoir accepté une situation difficile à vivre pour que je sois heureuse.

GROSSE qui m'a écrit et fait un film sur ANDRÉ FOUSSIER